

# DEMANDE D'INSCRIPTION 2026-2027

## École de musique, théâtre et danse

AIME-LA-PLAGNE

LA PLAGNE TARENTOISE

LANDRY

PEISEY-NANCROIX

### Informations à compléter (Tous les champs sont obligatoires)

#### → Élève :

- Nom : .....
- Prénom(s) : .....
- Né(e) le : .....
- Classe septembre 2026 : .....
- Établissement scolaire : .....
- Difficultés particulières : .....

#### → Responsables légaux :

##### Parent 1 :

- M.                       Mme
- Nom : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code postal : .....
- Date de naissance : .....
- Ville : .....
- (Obligatoire pour le Trésor Public)

##### Parent 2 :

- M.                       Mme
- Nom : .....
- Prénom : .....
- Adresse : .....
- Code postal : .....
- Date de naissance : .....
- Ville : .....
- (Obligatoire pour le Trésor Public)

#### → Téléphones en cas d'urgence

- Parent 1 : ..... Parent 2 : .....

- Adresses mail : Parent 1 .....
- Parent 2 .....

Parcours « Éveil musical » : pour les élèves de CP en septembre 2026 TARIF 1

Parcours instrument pour les débutants 1<sup>ère</sup> année TARIF 2  
(à partir de CE1 en septembre 2026 ou en parcours « éveil » en 2025-2026).

Parcours Chœur uniquement TARIF 3

Parcours Théâtre en pratique collective TARIF 3

- Enfants du CE1 au CM2
- Petits ados de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>
- Grands ados de la 3<sup>e</sup> au lycée

Parcours Danse en pratique collective TARIF 5

- Danse éveil (3-4 ans)
- Danse initiation 1 (5-6 ans)
- Danse contemporaine 1 (9-13 ans)
- Danse initiation 2 (7-8 ans)
- Danse contemporaine 2 (+14 ans)

Option « Chœur Passion » : seulement avec les parcours instrument, théâtre et danse GRATUIT

- Je certifie que mon enfant est assuré pour ses activités et trajets extra-scolaires. Joindre une attestation d'assurance.
- Conformément à la décision prise par le Conseil Communautaire en date du 30 mai 2002, la cotisation sera due au titre de l'année complète dès lors qu'un élève a un an d'ancienneté dans la pratique. Pour les débutants, l'élève aura la possibilité d'arrêter les cours à la fin du premier trimestre et donc seul ce trimestre sera facturé. Mais le second trimestre commencé, la cotisation annuelle sera due en totalité. Les démissions ou les demandes de changements de cursus doivent être signalées par écrit à la direction de l'Espace Musical.
- Dans le cadre des activités de l'Espace Musical, des photographies ou des vidéos peuvent être réalisées et sont susceptibles d'être utilisées pour illustrer le travail de la classe ou de l'école. J'autorise la diffusion et la publication de ces photos ou vidéos dans la presse ou sur internet dans un but strictement pédagogique ou d'information.
- Prévenir et justifier par écrit toute absence aux cours.
- Je certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Espace Musical.
- **Attention : pour bénéficier d'un tarif réduit, vous devrez fournir à la rentrée, votre Quotient Familial calculé à partir d'août 2026 (justificatif à demander auprès de la Caisse d'Allocations Familiales si vous ne le recevez pas automatiquement). Nous ne prendrons pas vos avis d'imposition car seule la CAF est en mesure de calculer votre quotient familial. Aucune modification de Quotient Familial ne pourra être prise en compte en cours d'année.**
- J'autorise l'Espace Musical à donner mon adresse mail à l'Association des professeurs et des parents d'élèves de l'école « MELODIKA » pour recevoir des informations :  oui  non

Fait à ..... Le .....

Signature(s) du ou des responsable(s) précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

### **Dossier d'inscription à retourner à la Communauté de Commune des Versants d'Aime ou auprès du secrétariat du Cali'Son avant le 26 juin 2026.**

*Les informations recueillies par Les Versants d'Aime font l'objet d'un traitement informatique destiné à recueillir les coordonnées des parents dont les enfants fréquentent l'Espace Musical des Versants d'Aime. L'utilisation de ces données est réservée aux Versants d'Aime et ne peuvent être communiquées qu'aux autorités administratives déclarées en qualité de destinataires auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à la Communauté de communes Les Versants d'Aime, 1002 avenue de la Tarentaise-BP 60, 73212 Aime cedex. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.*